

UN SILENCE SI BRUYANT



FILM DOCUMENTAIRE DE 100 MIN

RÉALISÉ PAR **EMMANUELLE BÉART** ET **ANASTASIA MIKOVA**

PRODUCTION : HAUT ET COURT DOC

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE



« Si ma grand-mère n'était pas intervenue, si on ne m'avait pas mise dans ce train à l'âge de 15 ans pour rejoindre mon père, je ne suis pas certaine que j'aurais réussi à vivre : c'est aussi violent que ça, c'est aussi réel que ça. Et je sais combien il est difficile de se représenter ce qu'est l'inceste quand on ne l'a pas vécu. Mais au vu de l'ampleur de ce désastre, nous pouvons tous nous demander quelle est cette société, où dans le fond on a l'impression que tout le monde est d'accord pour ne pas lutter contre. Ça a été notre travail à Anastasia et moi, lutter contre, de toutes nos forces. Ce n'est plus à nous de prendre la parole, ce film existe. Je ne sais pas encore les répercussions qu'il aura sur moi, mais je sais que je l'ai fait aussi par amour, pour l'enfant que j'ai été. »

Emmanuelle Béart



A travers un documentaire d'une heure et demi, Emmanuelle Béart souhaite lever le voile sur l'inceste. En sortant du silence, l'actrice, accompagnée d'Anastasia Mikova, réalisatrice, confronte sa réalité à celle des autres. Victime d'inceste dans sa jeunesse, son objectif est de faire un film sur les ravages de l'inceste au fil du temps, et de mettre des mots sur le combat des victimes, face à leur entourage, face à la justice, face au mutisme de la société, pour avancer et pouvoir se reconstruire.

C'est la première fois qu'Emmanuelle Béart prend la parole sur son histoire. Elle souhaite prendre part à ce combat pour faire entendre la parole des victimes, pour que le public comprenne la violence de ce qu'elles vivent, mais avant tout pour inciter la société tout entière à mieux protéger les victimes..

DEUX REGARDS CROISÉS : UNE QUÊTE NON UNE ENQUÊTE

Anastasia Mikova a co-réalisé avec Yann Arthus-Bertrand le film documentaire *Woman* où elle a été à la rencontre de deux mille femmes dans plus de cinquante pays. En écoutant ces femmes à travers le monde, elle a été frappée par l'ampleur des violences sexuelles intrafamiliales commises durant l'enfance. Des violences intériorisées, banalisées, parfois par les femmes elles-mêmes. Pourtant, toutes en portent des séquelles à vie.

En France, 81% de l'ensemble des violences sexuelles commencent avant 18 ans. Dans 94% des cas, celles-ci sont commises par des proches. **Ainsi, une fille sur cinq et un garçon sur treize sont, ou ont été victimes d'inceste.** Six millions de personnes, souvent traumatisées et muettes. Qui sont-elles ? Alors qu'elles sont si nombreuses, pourquoi les entend-on si peu ? Anastasia Mikova souhaite **raconter une histoire qui aiderait ceux et celles qui n'ont pas traversé ce traumatisme à comprendre ce qui se passe quand on subit l'inceste**, avec l'envie de décrypter, d'analyser le déni collectif que provoque l'inceste et ce qu'il signifie.

Emmanuelle Béart fait partie de ces victimes. L'inceste, elle l'a vécu. Elle sait de quoi elle parle, même si elle n'en a encore jamais parlé publiquement. C'est le point de départ de ce film. Poussée par sa propre histoire, par cette blessure toujours vivante au fond d'elle et par le besoin de comprendre ce qui lui est arrivé, elle veut **réaliser un film nécessaire, raconter une histoire extrêmement intime dont la portée est universelle, à laquelle d'autres victimes pourraient s'identifier.** Son approche est personnelle, ses questions sont celles qu'elle se pose depuis son enfance et qu'elle a aujourd'hui besoin de poser aux autres, pour mettre enfin des mots sur ses maux. Confronter son histoire à celles des autres, c'est aussi une façon de sortir ces victimes du silence dans lequel elles se sont murées, et dans lequel elle aussi a vécu. **S'il existe un dénominateur commun à l'inceste, c'est bien le silence qui l'accompagne.**

Il est essentiel de comprendre ce silence. Il poursuit les victimes car l'inceste est un tabou, il est l'interdit fondamental : il ne faut pas en parler, il faut en avoir honte. À tel point que beaucoup de victimes

décident de se taire à jamais, pour ne pas faire éclater la structure familiale.

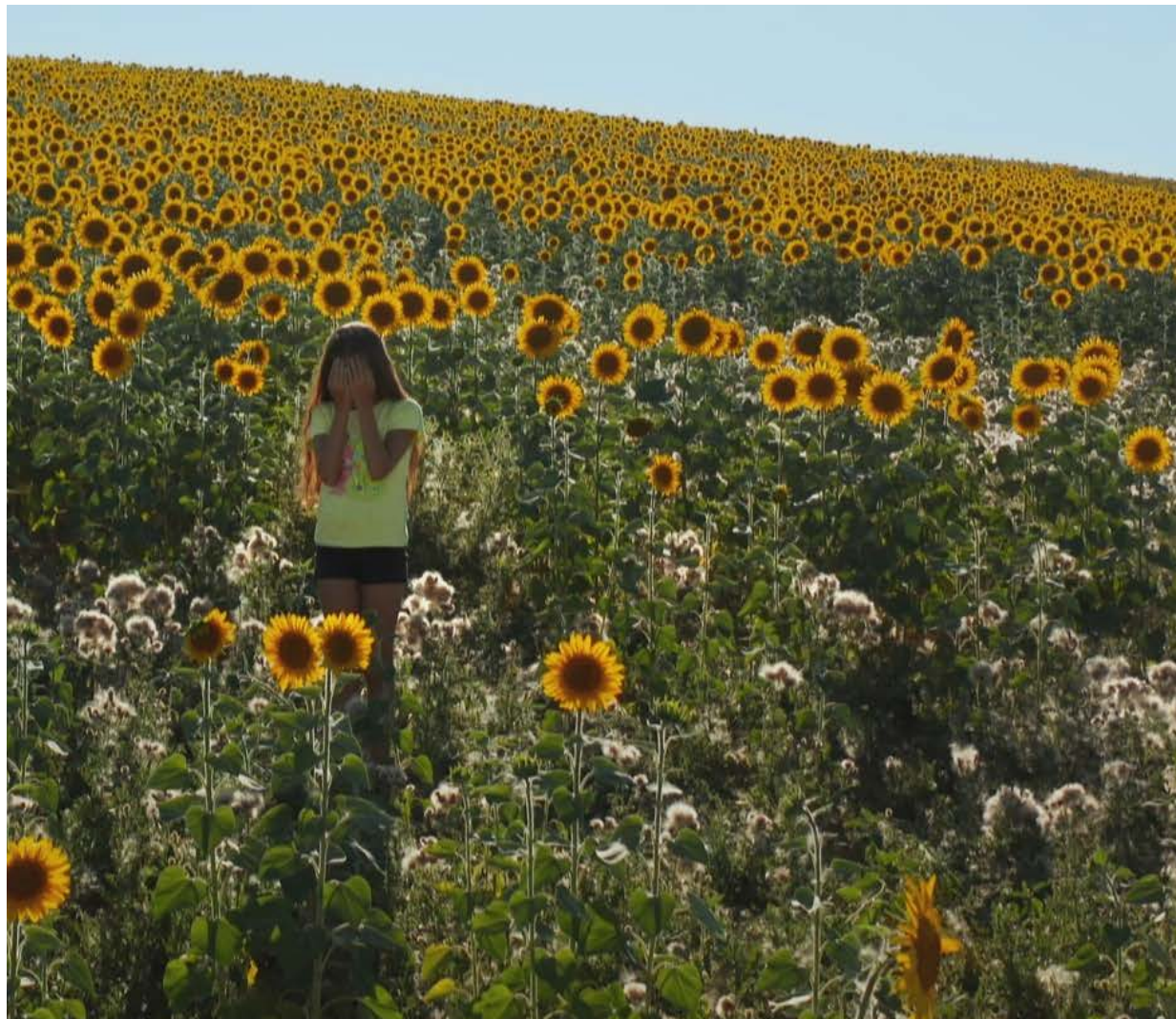
Pour raconter ce silence, et tenter de le briser, les réalisatrices ont suivi pendant plusieurs mois des victimes d'inceste aux parcours divers, qui structurent le récit. Tous sont animés par la même volonté de combattre ce traumatisme, et ce silence. Bien plus qu'un récit de témoignages, la quête de chaque personnage du film a pour vocation de toucher, sensibiliser, et de nous faire réfléchir sur des questions complexes et fondamentales, trop longtemps contournées par notre société.



L'INCESTE EN FRANCE

Créée par le gouvernement en 2021 à la suite de l'affaire Duhamel et du livre *La Familia grande* écrit par Camille Kouchner, la CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) publie des chiffres édifiants :

- **160.000 enfants touchés** par des violences sexuelles chaque année.
- **Près de 100% des victimes sont touchées** par des troubles psychotraumatiques.
- **10% de la population française** a été victime d'inceste.
- **13% des victimes** sont en situation de handicap.
- **7 victimes sur 10** ont subi des violences de manière répétée.
- **Pour plus d'1 victime sur 3**, l'agresseur est le père.
- **1 victime sur 2** a honte de parler.



NAISSANCE DU PROJET EMMANUELLE BEART ET ANASTASIA MIKOVA

Comment ce projet de co-réalisation est-il né ?

Emmanuelle : J'avais l'idée de faire un film sur l'inceste depuis l'âge de 19 ans, et la première fois que je me suis dit que c'était possible c'est à la lecture de Christine Angot. A ce moment-là j'avais plutôt l'idée d'une fiction. Le projet d'un documentaire est né il y a seulement 3 ans, mais sans la rencontre avec Anastasia j'aurais sans doute abandonné...

J'ai vu son film *Woman* que j'ai trouvé bouleversant. Nous nous sommes vues la première fois dans une soirée. C'est alors comme un coup de foudre, elle a l'expérience, l'énergie, l'intelligence et je sais qu'avec elle je peux aller au bout. Je prends donc la décision de me lancer mais je ne sais pas quelle forme ça aura.

Anastasia : Ce film est avant tout le fruit d'une rencontre. J'ai rencontré Emmanuelle et puis il y a eu comme une évidence. J'ai senti chez elle un vrai besoin de sortir quelque chose de douloureux qu'elle portait depuis très, peut-être trop, longtemps, mais je sentais aussi une démarche volontaire, un besoin d'aller de l'avant. Non pas de s'apitoyer sur son sort mais d'en faire quelque chose d'utile. Personnellement je n'ai pas vécu l'inceste mais lors du tournage de mon précédent film *Woman* qui donnait la parole aux femmes du monde entier, j'ai été frappée par l'ampleur des violences sexuelles intrafamiliales commises durant l'enfance. Comment mieux protéger nos enfants et créer un monde où les violences ne sont plus tuées ? Étant devenue maman récemment, ces questions sont devenues pour moi essentielles.





EMMANUELLE BÉART :

Fille du chanteur Guy Béart et de la mannequin Geneviève Galéa, Emmanuelle Béart fait ses premiers pas à l'écran dès l'âge de 7 ans. Rendue célèbre grâce au personnage de Manon des Sources qu'elle interprète dans le film de Claude Berri, elle est dirigée par les plus grands metteurs en scène au cours de sa carrière : Jacques Rivette, André Téchiné, Claude Sautet, ou encore Claude Chabrol et Brian de Palma. Sa filmographie française et internationale lui vaut une reconnaissance professionnelle et populaire, qui ne l'empêche pas de s'engager parallèlement à sa carrière dans de nombreux projets humanitaires qui lui tiennent à cœur. Ce documentaire est sa première réalisation.



ANASTASIA MIKOVA :

Journaliste et réalisatrice d'origine ukrainienne, Anastasia Mikova débute sa carrière dans la presse écrite et se tourne ensuite vers la télévision, devenant journaliste d'investigation et réalisant de nombreux films documentaires. En 2009 elle devient rédactrice en chef de l'émission de télévision Vu du Ciel présentée par Yann Arthus-Bertrand. Avec lui elle co-écrit le projet documentaire Human et co-réalise le film Woman.



LES TÉMOINS



NORMA

LA QUÊTE DE LIBÉRATION DE LA PAROLE

On dit souvent que pour les victimes d'inceste « briser le silence » est libérateur, que cela peut aider à se reconstruire, à accepter son vécu et avancer. Norma a décidé d'aller beaucoup plus loin. Cette jeune humoriste de 30 ans a transformé son traumatisme en un « seule en scène ». Elle y parle des abus qu'elle a subis de la part de son grand-père de ses trois à treize ans mais aussi de toutes les conséquences de cet inceste sur sa vie. Pour la première fois, elle présente son spectacle

devant 300 personnes dans son village natal. Elle souhaite le faire à tout prix alors que son grand-père est encore vivant. Même s'il a été condamné par la justice, il n'a jamais été incarcéré et vit toujours au village. Une autre personne importante sera dans la salle ce jour-là : sa mère. Une mère qui n'a rien vu, n'a pas su protéger sa fille et qui est depuis les révélations de Norma dans une immense culpabilité. Leur relation est révélatrice de ce que vivent les victimes d'inceste, souvent incapables de dévoiler directement leur mal-être à leurs proches ou régulièrement rejetées si elles le font.

Comment se construit-on quand toute notre enfance on a été abusée par celui qui est censé nous aimer ? Comment la scène peut-elle devenir un exutoire des souffrances, un lieu de reconstruction ? Sa prise de parole radicale peut-elle aider d'autres victimes ? Ce sont toutes ces questions que nous souhaitons poser à travers l'histoire de Norma.

JOACHIM

LA QUÊTE DE LA JUSTICE

Joachim raconte que toute son enfance il a été victime de différents types d'abus de la part de ses deux parents : psychologiques, physiques mais aussi sexuels. Pendant des années, il a eu des comportements déviants et auto-destructeurs, mais il n'arrivait pas à s'avouer que tout cela pouvait avoir un lien avec des événements qu'il avait pu vivre dans son enfance. Il l'avait « oublié ». C'est ce qu'on appelle l'amnésie traumatique. Un jour, devenu jeune papa, il décide enfin de couper les ponts avec ses parents et trouve enfin le courage de porter plainte : il veut que la justice reconnaisse les sévices qu'il est désormais persuadé d'avoir subi. Il dit se souvenir des violences physiques et psychologiques mais pas des abus sexuels. Malgré tous les freins et les difficultés, Joachim est déterminé. A travers la justice, il recherche la reconnaissance de son statut de victime. Et même s'il sait que cela sera très lent et laborieux, il veut aller au bout de cette procédure.

LES TÉMOINS



SARAH ET SA FILLE LA QUÊTE D'UNE ENFANCE VOLÉE

La fille de Sarah a 4 ans quand elle dit à sa mère pour la première fois que son père lui touche les parties intimes. Sarah la croit. Elle décide de porter plainte, mais c'est elle qui

se retrouve accusée. On qualifie son comportement « d'aliénation parentale » un concept très décrié et officiellement interdit en France que la justice utilise pourtant encore très souvent pour accuser les mères de manipuler les enfants dans le cadre d'une séparation. Une expertise psychologique demandée par le juge confirme que le père a bien des comportements à caractère incestueux. Malgré cela, cette procédure pénale est classée sans suite par manque de preuves en 2015 et le juge ordonne que la petite fille continue à aller chez son père un week-end sur deux et la moitié des vacances. Sarah, la maman, n'a pas d'autre choix, elle s'exécute.

Un jour, la police appelle Sarah pour lui dire que son ex-conjoint est en détention provisoire pour tentative de viol sur mineur sur une autre jeune fille de 15 ans. A ce moment, sa fille lui dit : « Maman, avec moi, ça n'a jamais cessé ». Elles commencent une nouvelle bataille judiciaire, et cette fois-ci, le père est condamné. Il aura fallu trois accusations par plusieurs mineurs pour qu'il le soit. La fille de Sarah a onze ans aujourd'hui, c'est une petite fille d'un courage et d'une résilience hors normes. Elle a eu la force de confronter son agresseur, son père, lors du procès, de dire devant les magistrats ce qu'il lui avait fait.



PASCALE LA QUÊTE DE LA MÉMOIRE

Pascale a 54 ans. Jusqu'à 50 ans, elle a vécu une vie parfaitement normale, malgré l'absence totale de souvenirs avant ses douze ans et quelques phobies inexplicables. A la mort de son père l'amnésie commence à se lever progressivement. Les souvenirs remontent, elle voit son père abuser

d'elle sexuellement alors qu'elle n'est encore qu'une petite fille. Elle découvre qu'elle est en train de vivre ce qu'on appelle « une levée d'amnésie traumatique » : le traumatisme de son enfance remonte à la surface. A ce moment, la petite fille malheureuse et abusée prend totalement le dessus sur la femme de 50 ans. Il lui devient impossible de contrôler son corps, sa voix, ses actes. Elle doit arrêter de travailler, devient agoraphobe, pendant presque deux ans, et ne sort quasiment plus de chez elle. Grâce à sa thérapeute, elle apprend progressivement à réconcilier la petite fille abusée et silencieuse avec la femme adulte qu'elle est devenue. Cet été, Pascale l'a annoncé à toute sa famille, elle a eu besoin de le dire pour avancer. Elle a aussi porté plainte symboliquement, même si son père est mort et les faits prescrits, pour être reconnue en tant que victime. Contrairement à la France, cela est possible en Belgique.

L'histoire de Pascale est celle de centaines de milliers de victimes qui vivent l'amnésie traumatique. A travers son parcours on aimerait montrer la réalité de ce qu'une levée d'amnésie signifie. Comprendre la psyché des victimes est essentiel pour pouvoir décrypter les ravages de l'inceste et répondre aux questionnements encore trop nombreux de tous ceux qui se demandent pourquoi les victimes portent plainte si tard ou comment elles peuvent oublier pendant si longtemps des abus si graves.

LES EXPERTS

CYRIL TARQUINIO

Psychologue et professeur
de psychologie clinique et
psychologie de la santé
à l'Université de Lorraine



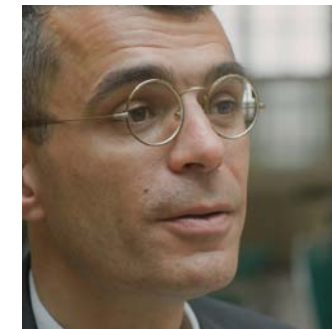
Psychologue-psychothérapeute depuis 22 ans, il est directeur du Master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* sur le site de Metz, ainsi

que du D.I.U national de Sexologie et du D.U. Psychotraumatisme et Psychothérapie EMDR. C'est lui qui en France a introduit la recherche et l'enseignement universitaire dans le domaine de la thérapie EMDR. Cette psychothérapie a été reconnue par l'INSERM en 2004, par l'OMS en 2013 et plus récemment par la Haute autorité de santé comme un traitement de choix pour la prise en charge de l'état de stress post-traumatique et des troubles relationnels de manière générale.

Cyril Tarquinio explique ce qu'est l'amnésie traumatique, ce mécanisme de protection où les souvenirs traumatisants sont enfouis totalement ou partiellement pour rejaillir des années, voire des décennies plus tard. Plus de 60 % de victimes de violences sexuelles dans l'enfance en ont souffert et pourtant ce mécanisme reste très méconnu ou mal compris par une large partie de la société.

EDOUARD DURAND

Magistrat, ex juge pour
enfant et co-président de
la CIVIISE (Commission
Indépendante sur l'Inceste
et les Violences Sexuelles
envers les Enfants)
à l'Université de Lorraine



Juge des enfants, juge aux affaires familiales pendant dix-sept ans ainsi que coordonnateur de formation à l'Ecole nationale de la magistrature, Edouard Durand est expert sur les questions de la protection de l'enfance, des violences conjugales

et des violences faites aux enfants. Il a participé à l'élaboration du premier plan contre les violences faites aux enfants de la ministre Laurence Rossignol et à la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux des enfants en protection de l'enfance. Il co-préside la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles envers les Enfants (la CIVIISE).

Edouard Durand apporte un regard éclairant sur la façon dont la justice reçoit la parole de l'enfant en France. Au sein des affaires familiales, la parole de l'enfant et la véracité de ses souvenirs sont systématiquement remises en question. La responsabilité est, dans une grande majorité des cas, rejetée sur le parent protecteur, presque toujours la mère. Le juge Edouard Durand est l'un des rares magistrats à défendre cette parole de l'enfant et à se placer du côté du parent protecteur. Au cours de sa carrière, il a eu à faire à de nombreux cas d'inceste et il porte un regard très dur sur la façon dont la justice répond aux victimes aujourd'hui en France.

LES EXPERTS

LA CIVIISE

Commission Indépendante
sur l'Inceste et les violences
Sexuelles faites aux Enfants

Cette instance est chargée d'élaborer des propositions en vue d'une politique publique de prévention et de lutte contre l'inceste. Elle a débuté ses travaux lors de la déflagration produite par le livre *La Familia grande* de Camille Kouchner et les milliers de témoignages publiés dans la foulée sur les réseaux sociaux, à l'origine d'une prise de conscience au sein de la société de la terrible banalité de l'inceste et de ses ravages. Cette structure, aujourd'hui emblématique dans la lutte contre l'inceste et qui suscite l'espoir de milliers de victimes, a déjà recueilli plus de 11 500 témoignages en un an.

Du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00

Téléphone : 0 805 802 804 / D'Outre-mer : 0 800 100 811

www.civise.fr





FICHE TECHNIQUE

Durée : 100 min

Ecrit et réalisé par : Emmanuelle Béart
et Anastasia Mikova

Produit par : Haut et Court Doc

Avec le soutien de L'ORÉAL PARIS